



Amnesty International  
Belgique Francophone

## Les Groupes-écoles d'Amnesty International



Amnesty International Belgique Francophone  
Rue Berckmans 9 - 1060 Bruxelles  
tel : 02.543.79.08 - fax : 02.537.37.29  
e-mail : [jeunes@aibf.be](mailto:jeunes@aibf.be)

La défense des droits humains est un formidable combat dans l'histoire de l'humanité. Malheureusement, ces droits sont loin d'être respectés dans de nombreux pays. Amnesty International est là pour rappeler que ces droits sont universels et doivent être respectés par tous. Vous pouvez participer à cet objectif, en créant un groupe-école d'Amnesty.

Cette brochure vous présente brièvement ce qu'est un groupe-école, ses missions et ses moyens d'action.

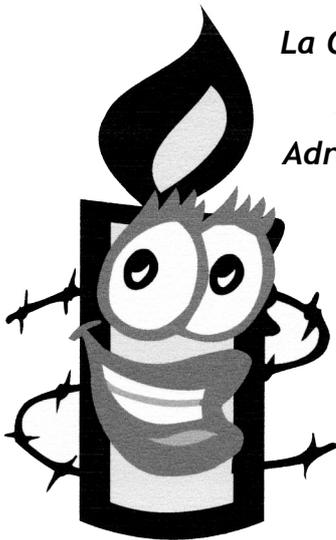
Nous espérons qu'après avoir parcouru cette brochure, vous aurez envie de rejoindre les milliers de jeunes déjà engagés dans Amnesty. Nous sommes là pour vous aider dans vos différents projets. Alors à très bientôt pour faire bouger le monde et votre école !

***Tout sur Amnesty International*** 3  
*Que fait Amnesty ?* 4

***Tout sur les Groupes-écoles*** 6  
*L'organisation d'un groupe-école* 7  
*Les actions menées par les groupes écoles* 9  
*Vu dans les groupes-écoles* 13

***La Charte de Groupes-écoles*** 15

***Adresses utiles*** 16



# Tout sur Amnesty International



Amnesty International est la plus grande organisation au monde qui travaille en faveur des droits humains. Elle compte plus de 1,9 millions de membres et sympathisants, dans plus de 140 pays et territoires. L'organisation est indépendante de tout gouvernement, idéologie politique, intérêt économique ou religieux. Amnesty International se donne pour mission de mener à bien des recherches et des actions visant à prévenir et à faire cesser les graves atteintes aux droits à l'intégrité physique et mentale, à la liberté d'opinion et d'expression et à une protection contre toute discrimination.



Amnesty International fut créée en 1961 par **Peter Benenson**, un avocat britannique, en réaction à l'emprisonnement abusif de deux étudiants portugais condamnés à sept ans de prison pour le seul fait d'avoir levé leur verre à la liberté.

Une bougie entourée de fil barbelé est le symbole officiel d'Amnesty International, elle illustre la devise de l'organisation



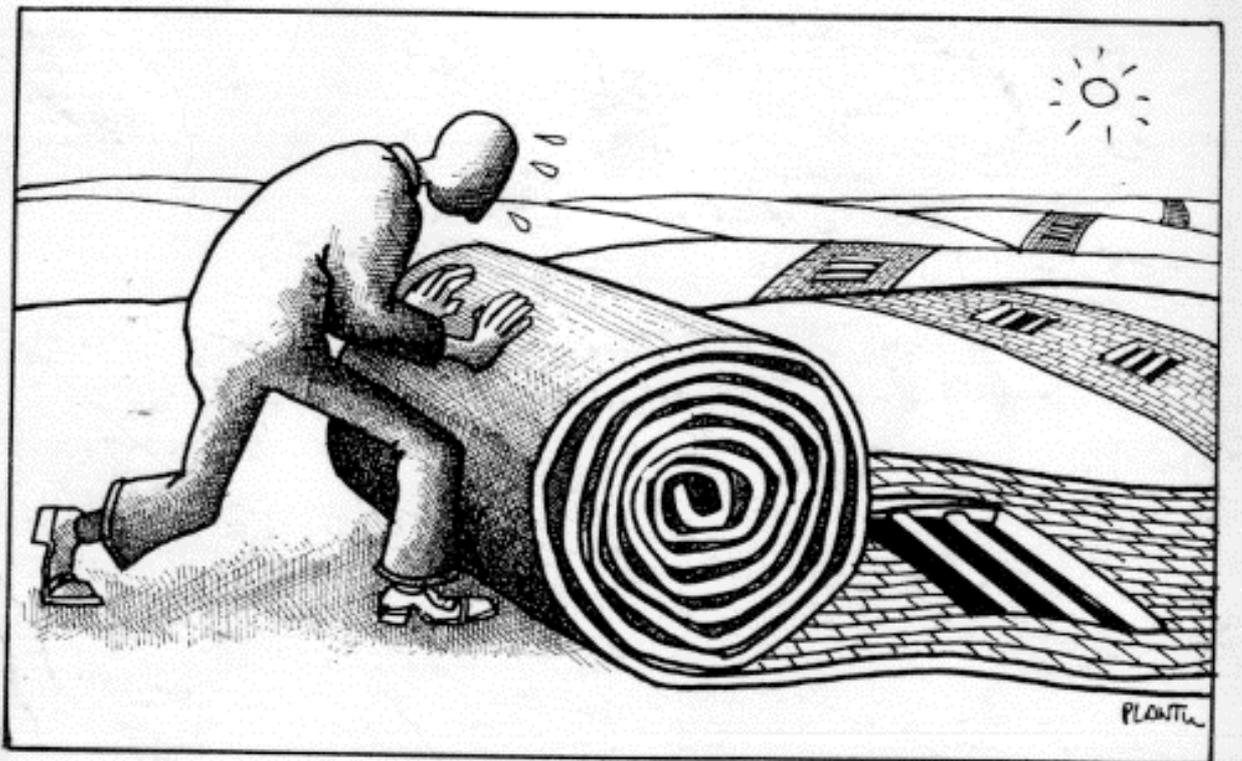
*"Il vaut mieux allumer une bougie que de maudire l'obscurité"*

Son appel, « Les prisonniers oubliés », publié le 28 mai 1961, fut repris dans les journaux du monde entier et recueillit plus d'un millier d'offres de soutien à l'idée d'une campagne internationale pour protéger les droits humains.

## Que fait Amnesty ?

Amnesty ne peut pas tout changer en même temps ! C'est pourquoi l'organisation se fixe des objectifs stratégiques pour six ans, afin de pouvoir les adapter à un monde qui évolue sans cesse. Voici nos principaux objectifs stratégiques pour les six années à venir (2004-2010) :

- I. Développer le respect d'autrui et lutter contre la discrimination
- II. Renforcer la justice et lutter contre l'impunité
- III. Défendre l'intégrité physique et mentale de tous (lutte contre la peine de mort, la torture et les mauvais traitements)
- IV. Défendre les droits des personnes dans les conflits armés
- V. Promouvoir les droits des personnes déracinées (réfugiés ou déplacés)
- VI. Défendre les droits des femmes et des filles
- VII. Faire progresser les droits économiques, sociaux et culturels.



## **Pour aboutir à ces objectifs, nous avons les priorités suivantes (plan opérationnel) :**

**-Réformer et renforcer le secteur judiciaire :** pas de droits humains sans justice ! Encore faut-il que la justice soit accessible à tous, et qu'elle soit armée pour lutter efficacement contre les violations des droits humains (lutte contre les abus commis par la police, lutte contre la corruption, justice internationale...)

**-Abolir la peine de mort :** progresser sur le chemin de l'abolition par étapes, en abolissant d'abord la peine de mort pour les mineurs délinquants et les personnes souffrant d'un handicap mental...

**-Protéger les droits des militants :** qu'ils soient défenseurs des droits humains, syndicalistes, luttant contre les discriminations à l'égard des homosexuels ou militants écologistes, ces personnes sont souvent victimes d'intimidations ou même d'actes de torture.

**-S'opposer aux atteintes aux droits humains commises dans le cadre de la « guerre contre le terrorisme » :** cette « guerre » lancée à la suite des attentats du 11 septembre 2001 a eu beaucoup d'effets pervers, dont l'augmentation des discriminations et des arrestations arbitraires, sans compter le renforcement de certains régimes autoritaires qui oppriment leurs opposants politiques ou certaines minorités ethniques ou religieuses au nom de la lutte contre le terrorisme (Russie, Chine, Yemen, Algérie, Guantanamo,...).

**-Défendre les droits des réfugiés et des migrants :** il s'agit de veiller à ce que le droit d'asile ne soit pas bradé au nom de la sécurité ou de la lutte contre le terrorisme. Il faut aussi lutter contre les discriminations dont les réfugiés sont victimes.

**-Promouvoir les droits économiques, sociaux et culturels des communautés marginalisées :** il s'agit encore d'un nouveau champ d'activité pour Amnesty, et les actions dans ce domaine se limiteront dans un premier temps à des projets pilotes.

**-Combattre la violence contre les femmes :** ce sera notre plus grande priorité des années à venir. Il s'agit non seulement de lutter contre les violences faites aux femmes dans les conflits armés, mais également à l'intérieur de leur communauté ou de leur famille. Cela implique aussi un travail de sensibilisation afin de faire évoluer les mentalités.

**-Mettre un terme aux facteurs qui alimentent les exactions durant les conflits :** il s'agit notamment de mieux contrôler le commerce des armes et des ressources économiques qui alimentent les conflits.

Pour mieux comprendre la mission d'Amnesty, vous pouvez participer à une formation. Renseignez-vous auprès de notre programme formation sur les dates et les conditions ([formations@aibf.be](mailto:formations@aibf.be) 02/5388177)

# ***Tout sur les groupes-écoles***

**Les groupes-écoles, une autre façon de découvrir le monde et d'agir en faveur des droits humains.**

Un des objectifs d'Amnesty International est de faire connaître les droits humains au plus grand nombre de personnes. Chacun peut participer à l'action d'Amnesty, selon ses moyens, son temps et ses connaissances.

En participant à un groupe-école, les élèves du secondaire peuvent aussi faire entendre leur voix et s'impliquer dans la vie de l'association. Plus de 50 groupes-écoles fonctionnent déjà en Belgique francophone. Ils participent à des actions très diverses, avec toujours le même but, faire vivre les droits humains au sein de l'établissement scolaire.

**Un groupe-école, où on réfléchit, on agit... et on rigole !**

Regroupant des jeunes d'une même école mais de classes différentes, le groupe-école participe à des activités régulières. Il est également un lieu de réflexion, de rencontre, d'échange où chacun peut apporter ses idées et ses talents. Le groupe Amnesty apporte à l'école de la fantaisie, du dynamisme, de la créativité au service des droits humains. C'est aussi une façon de créer un autre climat entre élèves et professeurs, en dehors du cadre strict des cours.

**Former un groupe-école n'est pas difficile. Il faut :**

- Des jeunes motivés (prêt à consacrer un peu de leur temps durant les récré).
- l'autorisation du directeur de l'établissement scolaire ;
- un ou plusieurs professeurs pour encadrer et aider les jeunes en cas de difficultés ;
- un local ou une classe pour organiser les réunions ;
- prendre contact avec Amnesty pour lancer le projet via le bon de participation ;
- payer une cotisation annuelle de 25 € par groupe à Amnesty. Cette somme recouvre les frais de gestion et de documents envoyés par Amnesty.
- un élève et un professeur responsable qui reçoit le courrier et les infos d'Amnesty.



## L'organisation d'un groupe-école - un fonctionnement souple

Chaque groupe-école s'organise comme il l'entend en fonction des disponibilités et des compétences de chacun. Si le groupe est solidaire, le travail, lui, peut se partager entre les membres. Certains coordonnent les activités menées dans le cadre des actions urgentes jeunes, et d'autres les campagnes à long terme, ou la vente de bougies. D'autres encore s'occupent de recruter de nouveaux membres et de faire connaître Amnesty International à l'école : création d'affiches, information dans les classes etc. Il y a aussi celui qui gère les réunions, qui distribue le matériel...

### Petits conseils pratiques qui peuvent être très utiles :

- Tenir des réunions régulières (1x/sem ou 1x-/15jours) ;
- Nommer deux responsables de coordination pour les campagnes à long terme (plus de 3 mois) ;
- Former une « cellule de crise » pour s'occuper des actions urgentes et les faire connaître au reste de l'école. Il s'agit d'alerter un maximum de gens qui accepteront d'écrire des actions urgentes. Vous pouvez le faire par Sms, affiches ou autres animations originales ;
- Nommer une ou deux personnes pour rédiger des comptes rendus des réunions et actions menées.
- Nommer un trésorier pour s'occuper de récolter tout l'argent du groupe lors des ventes des produits Amnesty ;
- Nommer un responsable matériel pour s'occuper d'entreposer tout le matériel, de le compter et de le distribuer.
- Avoir un professeur qui soutient les activités du groupe école et qui peut en parler au directeur ;
- Nommer un responsable de recrutement pour les nouveaux membres, surtout en début d'année scolaire. Veillez à recruter des élèves de différentes années !
- Nouer des liens avec un groupe parrain d'Amnesty (pour obtenir des informations, sur les groupes parrains, contacter Olga Belo-Marques - 02 538 81 77- ou Roland d'Hoop - 02/5437908 rdhoop@aibf.be - au siège d'Amnesty International Belgique Francophone).

## **Comment organiser les réunions quand on a peu de temps**

Les réunions représentent un des moments le plus important du groupe-école. Elles sont indispensables pour l'efficacité et le fonctionnement du groupe. Elles se tiennent généralement une fois par semaine durant les récréés ou en fin de journée en fonction des disponibilités de chacun. On y discute des projets en cours, des actions déjà réalisées, et on fixe des plans d'actions avec une répartition des tâches.

Pour ne pas que ces réunions deviennent rébarbatives, rendez-les attrayantes :

- par ex., chacun peut apporter à tour de rôle une de ses recettes préférées, un gâteau, une surprise ;
- imaginez des moyens originaux pour aider ceux qui débutent dans le groupe, pour faciliter la prise de parole tout en limitant le temps de parole (sinon, on risque de donner la désagréable sensation de perdre son de temps sans avoir rien fait !)..

### **Petites astuces pour préparer une réunion :**

- Se faire assister par un professeur (au moins pour les premières réunions)
- Désigner un animateur pour mener à bien le déroulement de la réunion
- Préparer un ordre du jour.
- Disposer de brochures pour d'éventuels nouveaux membres et inviter des élèves extérieurs à y assister.
- Constituer un journal de bord et un calendrier qui reprend ce qui a été dit lors de la réunion et bien noter qui est responsable de quoi. (Il peut être écrit par le secrétaire).

## Les actions menées par les groupes écoles

### Informier et sensibiliser son environnement aux droits humains

La première tâche qu'un groupe-école doit remplir est de sensibiliser son entourage aux droits humains d'une manière originale et créative.

Conseils :

- Présenter les actions du groupe-école dans toutes les classes ;
- Créer des stands pour promouvoir l'action du groupe et récolter des fonds ;
- Utiliser le matériel d'Amnesty mis à la disposition des groupes-écoles (Ouvrages Amnesty, documentaire vidéo, affiches, expos ...)
- Créer un site Internet, un journal Amnesty ou écrire des articles dans le journal ou le site Internet de l'école ;
- Approcher les médias locaux (journalistes) pour qu'ils présentent les activités du groupe, à l'occasion d'un événement important (expositions, spectacles, journée de sensibilisation, témoignage d'une personnalité etc.).

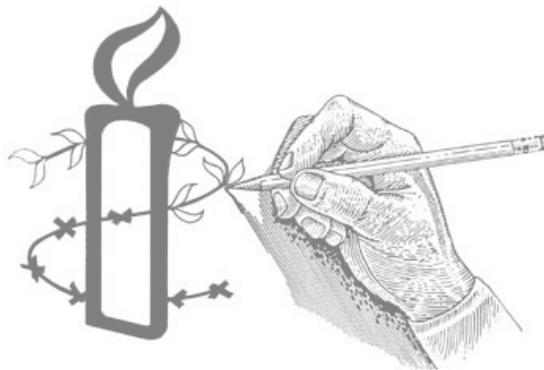


## Participez aux « Actions Urgentes » Amnesty !

En constatant les violations des droits humains auprès d'individus, Amnesty a développé une stratégie d'intervention rapide qui incite les responsables à prendre des mesures pour sauvegarder la sécurité de ces personnes. Ces actions sont appelées "urgentes" car Amnesty a de fortes raisons de croire que la situation du prisonnier ou de la victime en question risque de se dégrader (exécution, disparition, torture, mauvais traitements, refoulement dans un pays où sa sécurité serait menacée, etc.). Chaque année, plus de 800 actions urgentes sont lancées par Amnesty International. Dans le domaine international, chaque cas engendre deux à trois mille lettres du monde entier. Environ un tiers de ces actions ont des effets bénéfiques pour les victimes : des personnes ont été libérées, certaines ont échappé à la torture, à la peine de mort, d'autres ont pu recevoir l'assistance d'un avocat ou la visite d'un médecin en prison.

Le groupe-école est chargé d'encourager les élèves et professeurs à participer à ces actions urgentes jeunes. Il recevra régulièrement des « lettres actions » comprenant des informations sur les cas, des modèles de lettres, ainsi que des bonnes nouvelles et des témoignages de victimes aidées par Amnesty.

Pour motiver les élèves à participer à vos actions, faites connaître les résultats, affichez les témoignages et bonnes nouvelles que vous recevez !



## Les projets à long terme

Le groupe-école participe au soutien des « campagnes » Amnesty, sur des thèmes précis (la torture, la peine de mort, le commerce des armes, les droits des femmes,...). Nous proposons régulièrement aux groupes écoles et à d'autres associations des projets basés sur la créativité et sur la mise en valeur des actions menées par les jeunes, selon les principes de la pédagogie du projet. Ces projets sont ludiques, et permettent aux élèves de devenir acteurs de leur apprentissage.

« Village du Monde », « Pas la Peine » et « Objectif Venus », les trois derniers projets menés avec les jeunes :

### « Village du monde » (2002-2003)



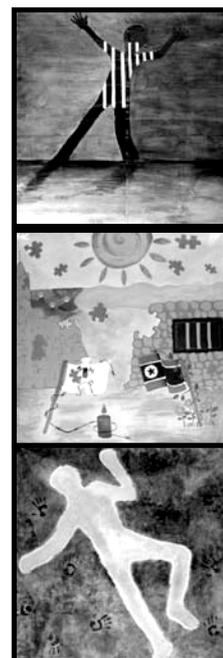
L'exposition « Village du Monde » visait à sensibiliser et informer les jeunes sur les violations des droits humains dans le monde, de façon ludique, en donnant aux jeunes un rôle actif.

Chacune des écoles a dû choisir un pays parmi ceux qui ont été proposés par Amnesty. Après avoir recherché des informations sur le pays, les jeunes ont créé une peinture, une animation ou un événement. Ils ont dû rédiger et illustrer des articles sur Internet.



« Visages du Monde » avaient pour but d'élargir les horizons des jeunes, de leur faire découvrir d'autres facettes de l'humanité, et les transformer en défenseurs actifs des Droits humains.

Afin d'atteindre cet objectif, plusieurs outils ont été mis à disposition des jeunes: des dossiers techniques pour la peinture, l'animation et l'accès à Internet ; les « fiches pays » d'Amnesty ainsi que des coordinateurs pays ou des personnes témoins, qui ont vécu dans le pays concerné et qui sont venus en parler aux jeunes.



Les membres de l'équipe jeunes Amnesty se sont rendus dans les écoles pour répondre aux questions et relancer la machine. Les jeunes étaient, bien sûr, invités à chercher le plus possible par eux-mêmes, pour que le résultat soit le fruit de leur vision du monde.

Les travaux réalisés par les jeunes ont été ensuite rassemblés dans l'exposition Village du Monde, pour que le public, mais aussi d'autres écoles, puissent profiter de leurs expériences. Cette expo était une sorte de grand jeu de rôle qui donnait aux participants une mission : celle de défendre une victime d'injustice et de rétablir le respect des droits humains.

+d'infos sur [www.villagedumonde.be](http://www.villagedumonde.be)

« *Pas la Peine* » (2003-2004)

Le projet "Pas la Peine" est une campagne assez originale de sensibilisation des jeunes au problème de la peine de mort. Amnesty a proposé trois concours qui font appel à la créativité des jeunes,

en rapport bien-sûr avec la peine de mort :

- Un concours d'écriture de chanson. Les meilleures paroles ont été proposées à Starflam, Venus, Jeronimo et d'autres artistes belges qui les enregistrent sur un CD mis en vente au profit d'Amnesty.
- Un concours de danse sur le thème de la peine de mort version hip-hop et danse contemporain.
- Un concours de dessins sur tee-shirt.

C'est trois concours ont été parrainés par des personnalités du monde de la musique, de la danse et de la mode.

+ d'infos sur [www.paslapeine.be](http://www.paslapeine.be)

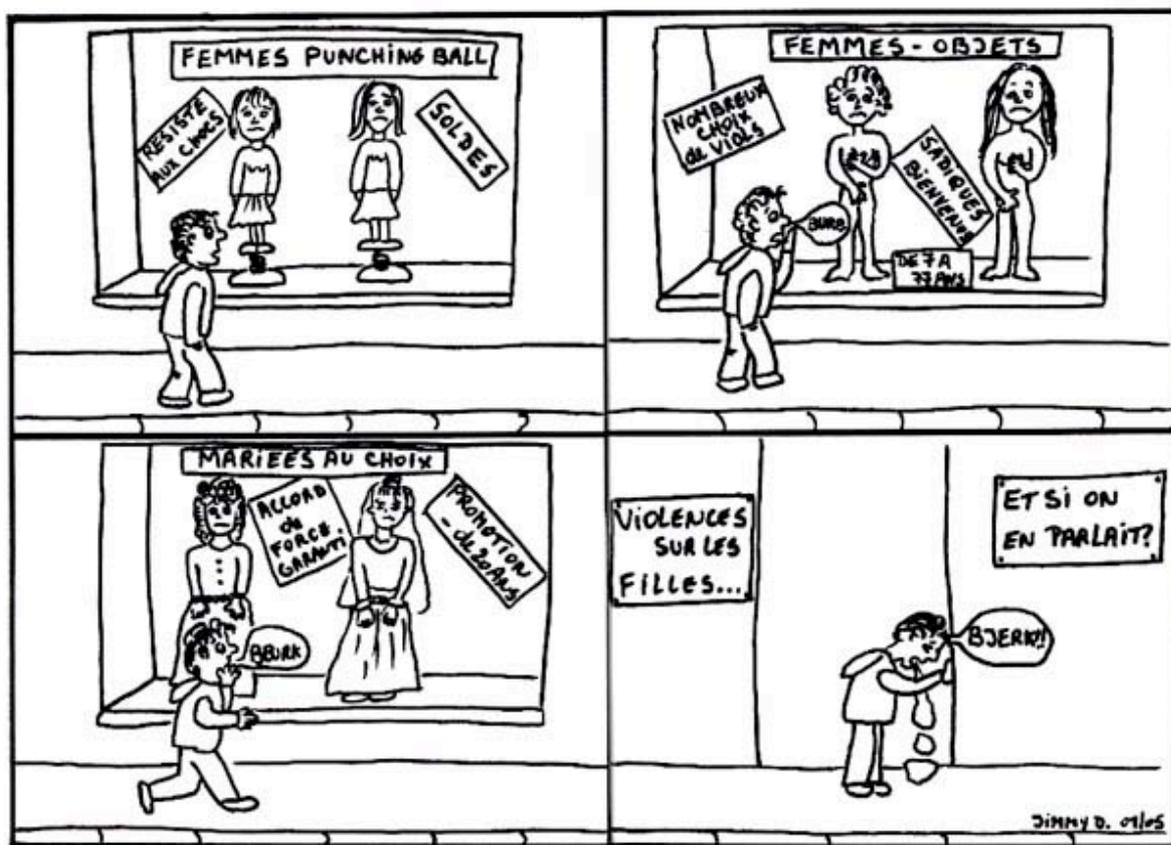




« Objectif Venus » (2004-2005)

Cette opération proposait aux jeunes de s'exprimer sur les violences contre les femmes à travers la bande-dessinée ou le roman photo. Les meilleurs scénarios seront adaptés par des réalisateurs professionnels et diffusés sur la Deux (RTBF) à partir de septembre 2006. Une brochure pédagogique reprenant une dizaine de scénarios sera également diffusée dans les écoles secondaires et maisons de jeunes.

Pour découvrir les scénarios et pour plus d'infos : [www.objectifvenus.be](http://www.objectifvenus.be)



## Cotiser et récolter des fonds - Question argent, comment ça se passe ?

Amnesty International est exclusivement financée par les cotisations et les dons du public, ce qui garantit sa totale indépendance. Des subsides sont toutefois acceptés lorsqu'ils ne dépassent pas 5% du budget annuel et lorsqu'ils ne menacent pas l'indépendance du mouvement.

L'argent récolté est partagé entre :

- La recherche professionnelle menée par les chercheurs d'Amnesty sur les violations des droits humains,
- Les délégations qui assistent à des procès et rencontrent les gouvernements,
- L'administration des activités de publication, de campagne et de développement du mouvement international.

Les groupes écoles doivent payer une cotisation de 25 Euros par an. Cette cotisation nous permet notamment d'organiser toutes les activités de sensibilisation.

En plus de la cotisation, les groupes écoles doivent soutenir Amnesty et collecter des fonds à l'occasion des activités et ventes qu'il organise. Une partie de l'argent revient au groupe-école pour financer son action (achats de timbres, achats de matériel, paiement de cotisation, organisation d'événements...)

Dans le cadre de la récolte de fonds, les groupes-écoles participent à la Campagne « Bougies de la Liberté ». Les élèves développent ainsi des stratégies collectives pour vendre les bougies.

## Vu dans les groupes-écoles

Voici quelques unes des actions menées par des antennes-écoles. A vous de vous en inspirer ou de proposer vos propres idées !

### I. Récolte d'argent

Un groupe-école avait eu comme idée de proposer une vente aux enchères d'objets appartenant aux profs (la cravate du prof de math, le stylo de la prof d'anglais, un livre, un disque,...) afin de récolter des sous pour Amnesty.

Pourquoi ne pas organiser un concours d'affiches pour Amnesty ? Les plus belles affiches pourraient ensuite être mises sous cadre et vendues au profit de votre groupe. Dans le même ordre d'idées : concours de poème, de chansons, de danse,...

N'oubliez pas de vendre des snacks ou autres gâteaux ou gaufres pendant les récré. Idée originale : pour une action sur la Turquie, un groupe-école avait choisi de vendre des croissants (symbole de la Turquie) emballés dans une feuille d'information sur les droits humains dans ce pays.

### II. Voyages / visites / Echanges internationaux

A Athus, le groupe-école de l'Institut Cardijn-Lorraine a organisé une visite du secrétariat international d'Amnesty à Londres, afin de rencontrer le chercheur qui suit le cas d'un prisonnier sud-coréen.

À Schaerbeek, le groupe de l'Institut Saint Dominique a noué des liens avec des jeunes d'Amnesty au Québec.



Les jeunes des groupes-écoles peuvent aussi participer aux « Youth Camp » organisés par Amnesty. Ainsi, en juillet 2001, Julie du groupe E. Jacquemain représentait la Belgique au sein d'un groupe de 80 jeunes venus de toute l'Europe.

Ils se sont réunis en Slovénie, dans un petit paradis, pour confronter leurs expériences et apprendre de nouvelles techniques. Depuis, ils continuent à s'échanger des infos et à se donner des tuyaux. Si vous comprenez l'anglais, vous pouvez avoir un aperçu de leurs discussions sur le site [www.amnestysummercamp.nl/](http://www.amnestysummercamp.nl/)

### III. Presse / Médias

Nombre de groupes-écoles ont leur propre journal, quand ce n'est pas leur site Internet.

Beaucoup de groupes-écoles ont même eu la reconnaissance des médias, comme ce reportage passé au JT de la RTBF lorsque l'Athénée de Soumagne a présenté son spectacle « sons et lumières », réalisé à partir de textes lus par les élèves et des lueurs de quelque 500 bougies placées aux fenêtres de l'école.

Mais les télévisions communautaires sont aussi intéressées par les actions des groupes-écoles. Ainsi, Canal C, la Télé communautaire de Namur, a réalisé un reportage sur la visite de deux étudiants tunisiens « adoptés » par le groupe de Sainte-Marie à Namur et libérés grâce à l'intervention d'Amnesty.

Enfin, n'oubliez pas la radio ! Il est parfois très facile d'obtenir un passage dans une émission radio pour présenter une action organisée par un groupe-école.

### IV. Arts graphiques / peintures



Pour attirer l'attention, rien de tel que de faire des dessins humoristiques que vous collerez un peu partout dans l'école (assurez-vous d'abord que vous avez l'autorisation de la direction).

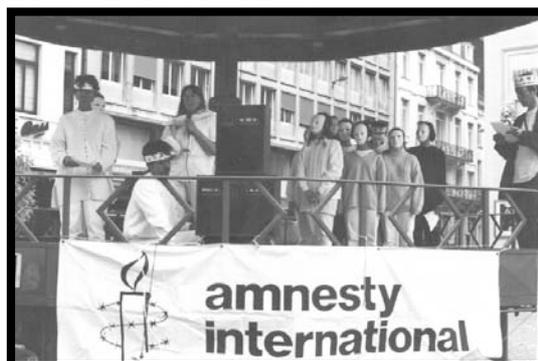
Pour trouver des dessins ou logos utiles dans vos campagnes, rendez-vous sur le site [www.Amnesty-Volunteer.org](http://www.Amnesty-Volunteer.org)

Le groupe-école de l'Institut Daschbeck, à Bruxelles, a participé à la réalisation de toiles pour un labyrinthe sur le thème du droit d'asile, avant d'obtenir un rendez-vous avec le directeur du centre fermé 127 bis pour lui faire part de ses préoccupations. Elle a aussi construit des objets symboliques pour attirer l'attention des élèves : un mannequin d'enfant soldat et un bic géant invitant les gens à signer les pétitions.

### V. Théâtre / Happening / Jeux

« La voix du Silence » est le titre d'un spectacle conçu par les jeunes du groupe de l'IND de Sacré Cœur de Beauraing, à l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH). Au programme : lectures et mise en scène de textes sur les droits humains.

Vous pouvez aussi faire venir une pièce à l'école, et proposer un débat avec les comédiens. Ainsi, beaucoup de groupes-écoles ont invité la pièce *Un pour la route* qui parle de la torture. De l'avis de la majorité, cette pièce a pu attirer l'attention sur un thème pas toujours facile à faire passer auprès des jeunes. Un bon moyen pour proposer vos actions en faveur de victimes !



Le groupe-école de Saint-Remacle à Stavelot a invité la ligue d'impro amateur. Le succès était aussi grand que le délire ! En plus de la récolte d'argent, beaucoup d'intérêt nouveau pour Amnesty dans l'école.

A Basse-Wavre, on s'est carrément investi dans la mise en scène, avec la présentation de la pièce « Debout les morts ».

Les élèves de l'Institut Jacquemain (à Bruxelles) ont l'habitude de voir le groupe-école Amnesty animer leurs temps de midi : parmi toutes les idées réalisées, voici quelques-unes qui pourront vous inspirer :

- jeu de pistes sur les droits humains : pour joindre l'utile à l'agréable, rien de tel que de faire un petit jeu de piste... afin de susciter la curiosité des autres élèves et les amener à réfléchir de façon amusante. Idée : le but du jeu de piste est d'obtenir de plus en plus d'infos sur le prisonnier que l'on défend. A l'arrivée, on retrouve sa trace : le nom de la prison, sa photo, l'adresse où écrire en sa faveur...

- créer une mise en scène sur la situation d'une personne : pendre un mannequin, pendre un drap aux fenêtres de l'école, simuler une annonce d'exécution pour telle date à telle heure,...)

- faire circuler des « hommes sandwiches » dans l'école, avec la photo du prisonnier qu'on défend.

- les « clés de la liberté » : les élèves ont pendu dans les couloirs de l'école des clés et des photos de prisonniers adoptés par Amnesty. Cela n'est pas passé inaperçu et a provoqué de nombreuses questions... et beaucoup de nouvelles signatures de pétitions.

- mettre des affiches ou des tracts sur les voitures des professeurs : là au moins, on est quasi sûr que ce sera lu !

- lors d'une fête, éteindre toutes les lumières de l'école et sensibiliser pendant une ou deux minutes les élèves, à la lumière des bougies d'Amnesty.



Le groupe-école de l'école Notre Dame des Champs à Bruxelles a organisé toute une semaine USA, avec chaque jour un « happening » lié à un thème de la campagne : le lundi, dans le hall d'entrée, huit élèves procèdent à l'exécution symbolique d'une jeune fille attachée à une chaise ; le mardi, des élèves « réfugiés » sont sévèrement encadrés par des « policiers » américains, pendant que d'autres « touristes » sont accueillis chaleureusement sous une pancarte « Bienvenue aux USA » ; le mercredi, des élèves sont enfermés dans une cellule en carton... sur laquelle on peut lire des informations sur les mauvais traitements auxquels sont confrontés les prisonniers américains ; le jeudi, le hall d'entrée est transformé en rue bombardée, des élèves sont couchés à même le sol, sous le slogan « les armes américaines font un malheur à l'étranger ». Et pour conclure, le vendredi, les élèves sont invités à

visiter une expo sur la campagne et à signer des pétitions.

En préparant et en réalisant cette campagne, les élèves se sont fait la réflexion qu'il n'y a pas qu'à l'étranger que les droits humains sont violés. Le problème des réfugiés, les ventes d'armes, sont aussi des sujets brûlants d'actualité chez nous. De quoi alimenter un nouvel engagement, dans un contexte plus proche...

## VI. Manifestations publiques



En mai 2002, le groupe-école de l'école Decroly (Bruxelles) a organisé une manifestation contre la torture en Turquie. Première étape : sensibiliser toute l'école à ce problème.

Pour y arriver, les élèves ont impliqué un max. d'autres élèves pour créer un site Internet, faire un dépliant, dessiner et afficher des posters, diffuser une vidéo avec des témoignages de victimes, faire signer des pétitions...

En plus de la récolte de pétitions, ils avaient préparé tout un petit scénario pour donner de l'allure à cette manifestation : les gens étaient invités à mettre un bandeau noir sur les yeux (pour symboliser une forme de torture, mais aussi pour dénoncer le fait de rester aveugle face à ce qui se passe en Turquie), des jeunes étaient venus avec djembés et saxos, histoire de rythmer les slogans, un jeune lisait au porte voix le témoignage d'une victime et un autre celui d'un ex-bourreau, tandis que les autres manifestants portaient des pancartes ou affiches dénonçant la torture en Turquie. Une très belle banderole avait aussi été tendue entre deux piquets. Résultat : un interview et une photo dans Le Soir junior !

N'oubliez pas de nous envoyer les photos et articles sur vos actions ! Nous pourrions les faire connaître aux autres groupes écoles et éventuellement les publier dans le journal Libertés, distribué à tous les membres d'Amnesty en Belgique francophone.

#### LA CHARTE DES GROUPES-ÉCOLES

##### **Les droits du groupe-école sont:**

- de participer aux processus de prise de décision d'Amnesty International via son droit de vote « groupe » (trois voix) au cours des assemblées générales d'Amnesty International Belgique francophone ;
- d'organiser des événements locaux au nom d'Amnesty International, dans le respect des règles du mouvement ;
- de bénéficier du support logistique, notamment l'information nécessaire à son travail.
- de bénéficier d'une assurance couvrant la responsabilité civile des membres du groupe lors de l'organisation des activités – non couvertes par l'assurance de l'école – dans le cadre d'Amnesty International. À cette fin, le groupe fournira en temps utile tous les renseignements nécessaires au secrétariat national.

##### **Les devoirs du groupe-école sont:**

- de se conformer aux statuts et règles de travail d'Amnesty International, notamment en respectant les règles du travail sur son propre pays et en traitant l'information interne d'AI de manière responsable, en la conservant en lieu sûr et sans révéler les codes d'accès électronique à cette information à des tierces personnes; et de respecter les dispositions l'acceptation des dons et la collaboration avec d'autres organisations ;
- de respecter les décisions des instances dirigeantes élues du mouvement ;
- d'adhérer à la totalité de la vision d'Amnesty International et de s'efforcer de travailler sur une gamme aussi large que possible de questions relevant de cette vision ;
- d'agir ouvertement et en toute indépendance et veiller à l'impartialité et à l'indépendance politique lors de ses actions ;
- de former les membres du groupe-école à la question des droits humains et au travail d'Amnesty International ;
- de faire rapport sur ses activités une fois par an, soit oralement, soit via le site web des jeunes (ou l'intranet), soit en renvoyant le questionnaire ad hoc.
- de payer la cotisation fixée par l'Assemblée générale au cours du premier semestre de l'année civile et les factures qui lui sont adressées par le Secrétariat national ;
- de ne pas s'adresser directement aux instances nationales du pays sans concertation préalable avec le Secrétariat national.

## Adresses utiles

### **Secrétariat National Amnesty International Belgique Francophone**

9, rue Berckmans, 1060 Bruxelles

Tél. 02 538 81 77

Fax 02 537 37 29

**Sophie YPERSIEL :** Supervision directe de la vente via les écoles et gestion directe des commandes des écoles de la région bruxelloise  
tél. 02 538 81 77  
fax. 02 537 37 28  
e-mail : sypersiel@aibf.be

**Roland D'HOOP :** Supervision des informations destinées aux écoles (Matériel pédagogique, actions urgentes, dossiers pédagogiques)  
tél. 02 543 79 08  
e-mail : rdhoop@aibf.be

**Annie Lamontagne :** Coordination du programme de formations  
Tél. 02 538 81 77  
e-mail : formations@aibf.be

### Liens Internet

- **Amnesty International Belgique Francophone**

<http://www.amnesty.be>

- **Amnesty International Jeunes**

<http://www.amnesty-jeunes.be>

- **Amnesty International Vlaanderen**

<http://www.aivl.be/>

- **Siège International d'Amnesty**

<http://www.amnesty.org>